



## Mon fils ne veut pas dormir chez moi

Par **lulunet33**, le **26/12/2011** à **18:53**

Bonjour,

Divorcée depuis 2 ans, j'avais dans un premier temps la garde de mon fils.

Celui-ci réclamait bcp son père, je ne travaillais pas encore et la garde principale fut attribuée au père.

Les rapports avec mon fils sont très conflictuels, son père dit que son fils lui manque lorsqu'il vient chez moi.

J'ai le sentiment que l'enfant se culpabilise beaucoup de laisser son père seul et il me fait des crises violentes, me manquant de respect, voulant me frapper. Je culpabilise beaucoup à mon tour car il m'est arrivé de le frapper en retour, chose que je n'avais jamais faite auparavant.

Les rapports avec le père sont très conflictuels, j'en veux beaucoup à ce dernier de m'avoir menti pendant longtemps mais je prends sur moi car nos conflits atteignent notre enfant.

J'essaie de le dépasser, avec le temps, j'y parviens. Malgré tout, mon fils ne souhaite pas dormir à mon domicile lorsque j'en ai la garde. Son père soutient son fils dans cette démarche, disant que c'est notre enfant qui décide. Ce n'est pas ma conception en matière éducative mais je me plie aux volontés de mon enfant sinon il devient agressif. Cela m'atteint profondément et remet en cause ma capacité à être mère. Le dialogue avec le papa tourne vite aux reproches. Chacun défendant sa cause et sa conception de l'éducation. J'ai peur de perdre l'affection de mon fils et qu'il ne veuille plus du tout partager des moments avec moi.

Par **Marion2**, le **26/12/2011** à **19:26**

Pourquoi ne pas proposer à votre fils de rencontrer un psy ? Il pourrait libérer tout ce qu'il a

sur le coeur et voir la vie d'une façon différente.

Beaucoup d'enfants dont les parents sont séparés ont besoin d'un psy pour les aider à affronter leur nouvelle vie et à comprendre qu'ils ne sont pas responsables de la séparation de leurs parents.

De nombreux enfants culpabilisent, même inconsciemment.

Je suppose que vous avez un médecin traitant, parlez-lui en. Il pourra vous aiguiller correctement.

Bon courage.

Par **cocotte1003**, le **26/12/2011** à **19:36**

Bonjour, dans la mesure où vous ne demandez rien d'autre que le respect du droit de visite décidé par le JAF, vous n'avez aucune raison de culpabiliser. Ce n'est ni vous, ni votre fils qui avait décidé et les mesures doivent être appliquées, ce n'est pas à votre fils de prendre les décisions, si cela ne lui va pas (encore faut-il qu'il est une bonne raison), son papa doit saisir le JAF en demandant à ce que le juge entende l'enfant par l'intermédiaire d'un avocat gratuit pour les mineurs, cordialement, bonnes fêtes

Par **Marion2**, le **26/12/2011** à **20:07**

Pour que votre fils ait un avocat, il faut que son père se rende au greffe du Tribunal de Grande Instance et demande qu'un Bâtonnier désigne un avocat pour son fils.

Au fait, quel âge a votre fils ?

Par **corimaa**, le **26/12/2011** à **20:43**

Oui, emmenez votre fils chez un psy

[citation]Le syndrome d'aliénation parentale (SAP) a été défini et décrit[1] en 1986 par Richard Gardner. Selon lui, il s'agit d'un désordre psychologique qui atteindrait l'enfant lorsque l'un des parents effectue sur lui, de manière implicite, un « lavage de cerveau » visant à détruire l'image de l'autre parent. Lorsque l'opération réussit, l'enfant rejette ou diabolise ce parent qu'il aimait auparavant, et fait indissolublement corps avec le parent aliénant, conformément au désir de celui-ci. Dans une étude longitudinale de sept cents divorces « hautement conflictuels » suivis pendant douze ans, il fut conclu que des éléments du SAP sont présents dans la grande majorité des cas[/citation]

Peut être en est la victime

Par **lulunet33**, le **26/12/2011** à **21:44**

Merci pour vos nombreuses réponses.

Je soupçonne en effet un syndrome d'aliénation parentale mais, comme vous le savez sans doute, c'est très très difficile à prouver. J'étais moi-même menée en bateau par le père de mon enfant. Je suis par nature naïve et confiante, hélas pour moi !! J'en fais les frais aujourd'hui mais c'est surtout pour mon garçon. Il ne lui est imposé aucunes limites, son père me discrédite aux yeux des autres. Il m'est arrivé de gifler ce dernier (re-culpabilité) alors que je ne suis pas violente. Nous étions en plein conflit d'après-séparation et m'avait fait d'énormes crasses. Le père me pousse à bout et ainsi tout geste est un motif de choix pour dire que je suis folle.

Détail qui a son importance : c'est un enfant de 11 ans handicapé (retard intellectuel) et pris en charge en IME (Institut Médico-éducatif).

Il voit un psychologue dans le cadre de sa prise en charge depuis ses 18 mois. Le psychologue actuel reçoit mon fils depuis que celui-ci a 6 ans. Mais le pire, c'est que le psy lui-même est d'accord avec le papa pour dire qu'il ne faut pas "forcer" l'enfant s'il ne veut pas être avec moi. Le papa a fait son travail de sape en amont. Je suis la "mauvaise mère" qui a osé frappé son enfant. Au passage, mon fils était en crise, je m'en veux mais il me donnait des coups de pied et je n'en pouvais plus. J'ai moi-même vécu dans un environnement violent dans mon enfance, comment pourrais-je être crédible envers des psys qui auront tôt fait de faire des déductions ?

Je souffre à vouloir mourir. Je voudrais en parler, mais c'est difficile. Le papa attaque avant d'être attaqué lui-même, fait les choses de manière très subtile, jamais frontalement. C'est un homme très intelligent. Je ne suis pas une mère parfaite, mais J'AIME mon fils, me suis occupée de lui comme il le méritait et lui ai donné tout mon temps et la tendresse qui lui était due. Je ne cherche pas à me justifier ni à m'attribuer des qualités pour accuser le père de mon enfant, me venger de sa trahison (elle n'était pas de l'ordre de l'adultère). Nous nous sommes séparés par consentement mutuel. J'ai adressé une lettre à une avocate que j'avais rencontré au moment où le papa opérait un changement de domicile de notre enfant vers le sien. Ne travaillant pas, comment aurais-je pu élever correctement mon fils ? Je me suis soumise, comme toujours. Moi aussi je devrais aller voir un psy. Mais je suis souvent déçue par leur approche. Désolée pour mon manque de synthèse, c'est un cri du coeur.

Par **lulunet33**, le **26/12/2011** à **21:48**

Petite précision quant au premier message : c'est MON FILS qui dit que son père lui manque quand il vient chez moi. Il reprend les mots de son père qui lui dit qu'il va lui manquer, qu'il est triste.

Par **corimaa**, le **26/12/2011** à **22:09**

oui, votre fils repete ce que dit son père, car il l'a entièrement sous sa coupe, se l'ait aliéné royalement. Quant au psy, ça fait peut etre trop longtemps qu'il s'en occupe et ne voit plus

certaines choses...

Vous pouvez toujours demander une enquête sociale, elle pourrait vous aider

Par **lulunet33**, le **27/12/2011** à **11:53**

Merci pour toutes vos réponses. Une enquête sociale, c'est encore trop tôt, Monsieur commence à délaisser son fils sur plusieurs points : sport, prise en charge dans son épilepsie, cloîtré à la maison toute la journée quand il n'y a pas IME.....Auparavant, il comptait sur moi pour ces rendez-vous lorsqu'il ne voulait pas les honorer lui-même ("je suis souffrant, fatigué, mal à la jambe....."). Je précise que Mr est plus âgé que moi. Aujourd'hui, je travaille et de plus j'ai le courage de ne pas céder au chantage affectif. Je culpabilise encore car c'est mon fils qui trinque, mais c'est précisément sur cette culpabilité et ma sensibilité propre que le papa joue. C'est ignoble, à fortiori lorsqu'il s'agit d'un enfant handicapé. Le père bénéficie d'une invalidité (bien construite dans des conditions suspectes, il m'en avait informé en partie du temps où nous étions mariés) et dit à son propre fils qu'il est lui-même handicapé ! Un comble !

Le papa commence à commettre des faux pas car il ne sait plus quoi trouver pour se venger de notre séparation, les preuves seront d'autant plus évidentes, il faut que je tiens le coup. J'espère que le temps me donnera raison et que je serais libre d'élever mon fils comme je l'entends, dans les conditions qu'il mérite.

Son père lui achète des jouets toutes les semaines, cède à tous ses caprices. Je ne veux pas que mon fils devienne impoli, irrespectueux, violent, sans limites éducatives, c'est destructeur, tout comme le tempérament de Monsieur. Je ne pensais pas que cet homme était aussi odieux, sous couvert d'attentions déguisées en fausse générosité. Il achète les gens car il n'a rien d'autre à offrir. Son coeur est sec. Sa sensibilité n'est que de la sensiblerie. Il m'a fallu deux ans après notre séparation pour m'en rendre compte, après 15 ans de mariage. Je sais, c'est fou. On se dégoûte soi-même d'avoir été si stupide, d'avoir perdu tant de temps à tenter de satisfaire un homme qui en demandait toujours plus. Ma force, c'est mon optimisme et la foi en la justice. Pour parler psycho, il n'y a pas de hasard, cet homme, c'est précisément le reflet de mon propre père, à la différence que mon ex-mari ne m'a jamais frappé.

Merci encore pour votre entraide. Elle fait chaud au coeur. Il est toujours plus simple de se confier de manière anonyme.

Par **corimaa**, le **27/12/2011** à **21:41**

De rien, j'imagine qu'en cette période de fêtes, on est plus sensible aux problèmes familiaux, surtout quand il s'agit de nos enfants. Le votre étant plus fragile, vous vous inquiétez plus qu'une autre maman.

Si son père est déjà à la retraite, qu'il est fatigué pour l'emmener à ses rdv... il va peut être bientôt rendre la main et ce sera à vous de vous occuper de votre enfant si lui n'en est plus capable

Ce n'est vraiment pas bon pour un enfant en difficulté, ou pas d'ailleurs, de rester en huis clos

avec un parent, ce n'est vraiment pas équilibrant

Essayez d'avoir un droit de visite plus nombreux mais uniquement en journée pour l'instant, histoire de pouvoir sortir votre fils, l'emmener au zoo, au cinéma, au parc... avec le temps, il va se refaire à vous et vous représenterez son bol d'air frais. Vous devriez avec le temps lui devenir indispensable car il est rare qu'un enfant n'apprécie pas que l'on s'occupe de lui et qu'on le sorte, lui montre des choses qu'il n'est pas habitué

Par **lulunet33**, le **01/01/2012** à **15:41**

Tout est rendu difficile par la situation de plus en plus précaire dans laquelle je vis. Je fais au mieux pour le sortir le plus possible (piscine, patinoire, cinéma mais c'est cher). Ce sont des choses qu'il ne fait pas avec son père. Je voyais mon fils auparavant tous les week-end, malgré le jugement qui ne m'accorde qu'un week-end sur deux et la moitié des vacances scolaires. Je le voyais également le mercredi. Mais mon fils demandait à me voir, puis appelait son père, c'était un imbroglio perpétuel et le papa me donnait de l'argent pour les sorties. Aujourd'hui, je ne souhaite plus tout ça, je veux assumer les sorties et rester dans le cadre du jugement pour éviter tout reproche du papa car il ne manque pas d'en faire dès que l'occasion se présente. Je pense que c'est aussi plus structurant pour l'enfant. Mon fils en joue également. Il sais qu'il reste l'ultime enjeu dans la haine réciproque de ses parents. C'est terrible de rester dans la haine car on ne peut avancer, mais c'est ainsi. Le papa me demande d'aller à des rendez-vous pour notre enfant (il m'avertit la veille) et si je refuse, il le garde dans un coin de son esprit pour me le reprocher le moment venu. Il me tend des pièges de tous ordres (affectifs, financiers, disponibilité) comme s'il se constituait un dossier à charge. Aujourd'hui je reste très méfiante mais ça n'empêche pas la culpabilité, mon point faible.

J'ai peur. Mon fils est retourné chez son père après la semaine où j'en avais la garde. Il m'a confié spontanément que son père le frappait quand il n'écoutait pas. Je ne veux rien faire qui me soit reproché ensuite. Je sais à quel point notre fils peut être difficile lors du coucher. Mais il n'a pas appris les limites nécessaires. Je l'ai recadré en lui expliquant que s'il écoutait, tout se passerait bien. Il m'a lui-même fait une crise hier soir ne voulant pas aller dormir. Très dur de rester calme. J'ai crié très fort, bloqué sur son lit. Lui ai expliqué qu'il ne faisait pas sa loi, car c'est ainsi qu'il a été élevé, malheureusement.

Je ne veux pas être autoritariste, mais l'autorité est importante, sinon, quelle vie pour lui dans l'avenir ? Sans structure, on n'apprend pas, on n'a pas d'amis. Je me suis toujours occupée de mon fils, sans doute trop tournée vers lui car ma vie était décevante et ce n'est pas non plus le meilleur cadeau que l'on puisse faire à un enfant. On fait ce que l'on peut. J'essaie juste de me sortir de l'emprise de mon ex-mari mais mon fils est élevé principalement par son père et à moins d'un miracle, je ne vois pas comment cela pourrait cesser.

Le temps sans doute, mais quels dégâts sur notre enfant ?

Par **corimaa**, le **01/01/2012** à **16:17**

Que cette nouvelle année vous apporte le meilleur

Pour des sorties pas chères, voire gratuites par invitation, allez voir le site [billetreduc.com](http://billetreduc.com)

Par **lulunet33**, le **02/01/2012** à **21:20**

Bonjour,

Mon fils a donc passé sa deuxième semaine de Noël avec moi. Deux couchers un peu difficiles, j'ai malheureusement crié pour qu'il cesse de faire sa loi.

Il a demandé à son père de rentrer un jour plus tôt que prévu. Ce que j'ai accepté, prise au dépourvu car l'enfant l'a fait spontanément devant moi au téléphone. A son retour au domicile du papa, il lui a dit que je l'avais frappé. Ce qui est FAUX ! La veille, mon fils a tenu les mêmes propos à l'encontre de son père, disant que celui-ci le frappait. Je lui ai demandé de ne pas mentir et que s'il écoutait papa, tout se passerait bien. Je n'ai pas hurlé sur le champ auprès du père pour le discréditer et lui demander des explications ! Je n'ai rien dit, me sentant coupable de l'avoir déjà fait moi-même. Je sais que je ne suis pas une mère maltraitante.

Le lendemain, le papa m'en parle et me dit que notre enfant ne veut pas passer le WE prochain avec moi, le premier du mois donc. Et son papa approuve et me menace de "faire quelque chose" si cela perdure, et qu'il "gagnerait". Me dit également pour m'intimider qu'il a des témoignages et qu'il les ferait valoir. Terrifiant. J'ai peur. Je viens de plus de perdre mon emploi aujourd'hui. J'ai demandé à mon fils de réitérer au téléphone les propos qu'il m'avait tenu. Il a nié. C'est atroce ! Je ne sais pas s'il faut saisir le juge et si je serai crédible. Sans emploi, fragilisée par la situation, par le chantage qu'opère mon fils, je me sens démunie, encore plus coupable.

J'ai eu mon fils ce jour au téléphone et affirmé qu'il DEVAIT passer le WE prochain avec moi, c'est mon ex-mari lui-même qui a établi le jugement et que l'enfant n'avait pas à décider, avec l'approbation du père de surcroît, c'est déstabilisant pour lui et sape d'autant mon autorité. Le père opte pour plus de souplesse. De la souplesse, c'est toujours ce que j'ai tenté de faire, et le papa en a tjrs profité. Je disais oui à tout. Nous avons pu accordé nos violons mon ex et moi. Celui-ci me demande d'en parler au psy qui suit mon fils. Je suis d'accord pour entamer le dialogue, comme toujours. Le papa affirme le contraire mais bon, à ses yeux, je ne suis rien. Je connais déjà le point de vue du psy, il va dans le même sens que le papa, à savoir qu'il ne faut pas lui imposer de dormir chez moi s'il ne le souhaite pas. Et allez..... Sous entendu, les relations avec votre enfant sont difficiles..... Je sais que le psy est partial. Je ne l'apprécie d'ailleurs pas, cela fausse également le jugement de part et d'autre.

Je ne pense pas être crédible auprès d'un JAF si mon fils perdure dans ses mensonges. C'est terriblement injuste mais c'est ainsi. J'ai mal à en crever. Je perds chaque jour mon fils un peu plus. Je sais comment il est traité par son père. Pas de maltraitance, non. Mais pas de sorties, pas de personne qui s'occupe de lui. Je précise que le papa perçoit une allocation d'aide familiale pour notre enfant ainsi que pour les séances chez le psy. Le papa n'a pas pris d'aide familiale. Ceci pour vous décrire le personnage. J'ai bcp d'exemples de cet ordre. La délation, c'est grave, mais ce que je vis l'est encore plus. Merci pour vos réponses, elles me seront d'un grand soutien.

Par **corimaa**, le **02/01/2012** à **21:27**

Vous suivez le jugement à la lettre, si votre ex ne vous laisse pas votre fils lors de vos DVH, vous allez porter plainte au commissariat, à force ça portera ses fruits

Par **lulunet33**, le **02/01/2012 à 22:39**

Oui, mais si c'est mon FILS qui ne veut pas rester et qu'il me fait des crises infernales le soir au coucher.....? Qui plus est, je vais devoir revoir le papa samedi avec mon fils et le psy, qui confirmera qu'il ne faut pas "forcer" l'enfant à rester avec moi..... A l'idée de voir le numéro que fera Mr pour passer pour quelqu'un de bien.....Ca me rend malade.....Tiens, le JAF pourra dire que je cherche à régler mes comptes avec mon ex, mais il ne s'agit en aucun cas de cela. Je souhaite que seules les relations avec mon fils perdurent. Que le papa cesse d'appeler son fils deux fois par jour lorsqu'il est chez moi. C'est intrusif et déstabilise notre enfant qui, précisément à ce moment-là, alors qu'il n'y pensait pas auparavant, lui demande de dormir chez lui.....Je l'ai dit au papa, qui m'a rétorqué qu'il ne m'empêchait pas moi-même de le faire si je le souhaitais. Je n'ai pas besoin de l'appeler sans cesse pour savoir s'il va bien. Une fois par jour suffit. Je comprends comment fonctionne Mr mais je ne cesse de tomber dans le panneau. Lors de la semaine de vacances, j'ai dit à mon fils que je respecterai son choix s'il souhaitait repartir le lendemain. Le lendemain, il me dit qu'il veut rester une nuit de plus. Bon. Il en avertit le papa, et là, j'entends l'intonation de déception de ce dernier. Je la connais bien. C'est celle qui culpabilise. Celle de la tristesse au choix de son enfant qui reste avec moi (alors qu'intérieurement, il ne le souhaite pas). C'est cette intonation, mêlée de déception qui déstabilise notre enfant et le culpabilise lui-même de rester avec moi. C'est le même procédé qu'utilisait Mr pour faire de moi ce qu'il voulait. Que j'en fasse toujours plus, et que ce ne soit jamais assez. C'est insidieux, tout en douceur, jamais frontal et d'autant plus pervers. Comment cela peut-il être perçu par des personnes qui ne connaissent pas ce procédé ou qui s'en protègent. J'ai quitté mon mari mais mon fils, lui, est toujours entre ses mains. Mr cherchait à me détruire dans notre vie de couple, il le fait aujourd'hui par le biais de notre fils. Mr est trop malin pour refuser de me confier mon fils, il sait qu'il serait en tort. Il agit par la tristesse à l'idée de le voir partir pour me rejoindre. Tout comme il était triste de me voir partir au travail, ou me faisait la tête au retour pour que je capitule. Alors, je capitulais, je ne travaillais pas. Je lui faisais confiance pour qu'il assure notre avenir, il avait soit-disant tout prévu. Las ! Il m'a abusé sur pleins de choses.....Je ne demande pas d'argent, je ne veux tout simplement pas qu'il me détruise et notre fils avec. J'ai envie d'aller voir l'avocate mais mon histoire lui semble peu crédible. Je le sais. Changer d'avocat ? J'ai tenté mais je me suis heurté à un mur. Elle me disait de garder le lien avec mon enfant ! Je tente toujours le dialogue, je n'arrête pas. Et je suis lassée que Mr fasse semblant de comprendre, niant mes propos. D'après lui, je me fais du cinéma. Imaginez quelqu'un qui vous discrédite toujours. Vous savez que vous avez raison, qu'il vous fait du mal mais cette personne raconte que vous êtes parano, perturbée. Vous culpabilisez. Il est tellement convaincant ! Il sait tellement jouer sur votre sensibilité, votre empathie. Je pensais toujours être un monstre, peu aimée dans mon enfance, mais le monstre, ce n'est pas moi. Je cherchais la sécurité, certes, mais pas à profiter du train de vie de Mr. D'ailleurs, pour un quelconque achat, je devais demander la permission. Voyez comme c'est triste. D'avoir si peu d'estime de soi-même et d'accepter ça et bien d'autres choses. Je suis en train de comprendre mais je ne sais pas comment faire. Peur de ne pas être crue.

Par **corimaa**, le **02/01/2012 à 22:53**

Déjà, commencez par avoir confiance en vous et arrêtez de tomber dans ses "panneaux" puisque vous les connaissez. Montrez lui qu'il n'a plus aucune prise sur vous, que votre fils va

grandir, et qu'il va comprendre bien des choses. Qu'en agissant comme il le fait, il se tire une balle dans le pied.

Peut être avez vous besoin, vous aussi, de voir un psychologue qui pourrait vous aider à sortir de cette emprise qu'il a sur vous, et de vous remonter dans votre propre estime. Mais ne lui en parlez surtout pas, il pourrait vouloir s'en servir pour vous faire passer pour la folle, ce qu'il essaie déjà de faire, ne lui donnez AUCUNE prise sur vous.

Et quand votre fils veut rentrer dormir chez son père au lieu de rester chez vous, ne leur montrez surtout pas votre désappointement. On touche à ce qui fait mal, s'ils pensent que ça ne vous fait plus rien, ils n'auront plus grand intérêt à vous toucher sur ce point

Je sais, c'est facile à dire derrière mon ordi...

**Par lulunet33, le 03/01/2012 à 11:05**

Je pense qu'il serait plus sage en effet que j'en parle à un psy. J'ai du mal à franchir le pas. Pour ce qui est de ma propre estime, elle est bien entachée, et pour cause. Ne pas tomber dans les pièges de Mr s'avère encore très difficile. Mais notre fils passera le week-end prochain à mon domicile et je ne transigerai pas, même s'il fait caprice sur caprice.

J'ai contacté mon avocate, il faut que cela cesse, j'y perds ma santé, je me ferme de plus en plus chaque jour, donnant raison au papa qui souhaite cette situation. Il m'a mis dans la panade et savoure cet état de fait. Il ne s'en rend pas compte lui-même, c'est le propre des pervers narcissiques. Je vais enfin me battre car aucun compromis n'est possible avec ce type d'individus. Les équipes éducatives ou psy de tous ordres prônent la médiation. Elle est impossible. Ce sont des personnes qui disent comprendre, agir dans l'intérêt de l'enfant.....Les termes d'une personne sensée et responsable. Mais ce sont des êtres lâches, fuyant leurs responsabilités.

Je ne souhaite pas que mon fils me rejette. Au delà d'une perte affective égoïste, c'est sa construction future qui est en jeu. Rejeter sa mère est une souffrance et dans sa tête de petit bonhomme, il ne le sait pas.

Je vous tiens au courant des suites judiciaires.

**Par corimaa, le 03/01/2012 à 15:56**

Bon courage :)